

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

AMENDEMENT

N ° AE212

présenté par

Mme Poletti, M. Jean-Claude Bouchet, M. Cordier, M. Herbillon, M. Teissier, M. Quentin,
Mme Boëlle, M. Deflesselles, M. Pierre-Henri Dumont, M. Reitzer, M. Dassault, M. Forissier et
Mme Tabarot

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.